

ALCOOL ET VIOLENCE

Par Profil supprimé Postée le 11/01/2010 08:41

Bonjour,

Notre neveu consomme actuellement beaucoup d'alcool et il devient violent envers sa compagne. Nous avons réussi à l'extraire de sa famille suite à un dernier geste de violence et maintenant que faire pour les aider au mieux?

Ayant été un grand consommateur de drogues il semble s'être tourné vers l'alcool pour oublier ses problèmes. Nous avons envisagé une consultation et pourquoi pas une demande d'hospitalisation à la clinique de Piétat. Est-ce une bonne solution? Merci pour votre réponse.

Mise en ligne le 12/01/2010

Bonjour,

Concernant votre neveu, s'il le souhaite, et c'est impératif pour toute prise en charge en alcoologie, il pourrait se faire aider dans un Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie (CCAA). Ces centres viennent en aide à toute personne en difficulté avec l'alcool, de manière confidentielle et gratuite. La prise en charge y est individualisée, à la fois médicale, psychologique et sociale quand nécessaire. Votre neveu paraît en grande souffrance et en grande difficulté. Ces problèmes qu'il tente d'oublier en consommant de la drogue et maintenant de l'alcool nécessitent probablement un accompagnement psychologique.

Nous ne connaissons pas la clinique de Piétat, elle n'est pas mentionnée dans notre base de données qui ne répertorie que les établissements publics. D'après les recherches que nous avons pu faire il s'agit d'une clinique neuro-psychiatrique, nous ne savons pas s'ils ont sur place une unité d'alcoologie.

La compagne de votre neveu pourrait elle aussi, si elle le souhaite, trouver un soutien psychologique dans un CCAA. Nous pensons qu'il est important qu'elle aussi se fasse aider. Dans le cas où elle n'en aurait pas connaissance, il existe un service téléphonique proposant une écoute et un soutien aux femmes victimes de violences conjugales. Elle peut les joindre au 39 19, du lundi au samedi de 8h à 22h et de 10h à 20h les jours fériés, l'appel est anonyme et gratuit.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées complètes du CCAA de Tarbes qui semble le plus proche de chez vous.

Bien évidemment, pour toute information complémentaire mais aussi pour du soutien et du conseil, vous et vos proches pouvez nous joindre tous les jours au 0 800 23 13 13, de 8h à 2h (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Bien à vous.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA ANPAA 65

65, rue Georges Lassalle
65000 TARBES

Tél : 05 62 93 73 82

Site web : www.anpaa.asso.fr

Accueil du public : aux horaires du secrétariat, consultation le lundi en soirée possible

COVID -19 : Ouvert au public avec gestes barrières sur Rendez-vous, téléconsultation possible en fonction de la situation

Secrétariat : Lundi 13h30-17h, du mardi au vendredi 9h-12h et 13h-17h

Voir la fiche détaillée